

Appel à candidature

Atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine
Du 6 au 8 juillet 2019 à Grand Paris Sud

Prolongation de l'appel
à candidatures :
réception des dossiers
jusqu'au 19 mai 2019

Vivre la Seine au quotidien

Émergence d'une ville complète
au sud de la métropole Parisienne



les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

LES ATELIERS INTERNATIONAUX DE MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE DE CERGY-PONTOISE

Le Verger, 1 rue de la Gare

95020 Cergy-Pontoise CEDEX

Contact pour les Ateliers : contact@ateliers.org

Contact pour l'atelier Seine 2019 : seine@ateliers.org

Tél : +33 1 34 41 93 91

PILOTES DE L'ATELIER

Benoît Vernière

Delphine Baldé

ASSISTANTE-PILOTE

Manon Colle

ÉQUIPE PERMANENTE DES ATELIERS

Pierre-André Perissol, Président

Christine Lepoittevin, Directrice

Véronique Valenzuela, Directrice des projets

Juliette Lombard, Assistante Gestion

Khadijatou Sene, Assistante Administrative

VIVRE LA SEINE AU QUOTIDIEN

EMERGENCE D'UNE VILLE COMPLETE AU SUD DE LA METROPOLE PARISIENNE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P.4
CHAPITRE 1 : UNE HISTOIRE URBAINE RECENTE, DE PART ET D'AUTRE DE LA SEINE	P.5
CHAPITRE 2 : UNE NOUVELLE AGGLOMERATION DANS LA METROPOLE PARISIENNE	P.8
CHAPITRE 3 : LA VALLEE DE LA SEINE : QUEL ROLE DANS GRAND PARIS SUD, QUELLE(S) STRATEGIE(S) D'AMENAGEMENT ?	P.8
LA DEMARCHE POUR PARTICIPER A L'ATELIER	P.10
FICHE DE CANDIDATURE	P.12

PRESENTATION DU SUJET

Pendant de nombreuses années, les fleuves n'ont pas joué de rôle de centralité dans le développement des villes et ont été cantonnés le plus souvent à une fonction productive ou industrielle.

Les appels à projet comme « Réinventer la Seine » (lancé en 2016, par l'axe Seine, Paris-Rouen-Le Havre) ou les politiques urbaines comme celles d'Hambourg témoignent d'un changement de regard sur la relation ville/fleuve. Dans une actualité marquée par des enjeux environnementaux, pour lesquels des engagements ont été actés, des objectifs fixés, la ville du fleuve et de ses activités peut indéniablement apporter une contribution importante et orchestrer l'écosystème urbain.

A cela s'ajoute le rôle que peut jouer le fleuve dans la nécessité actuelle d'affirmer les identités des métropoles les unes par rapport aux

autres. Bien plus qu'une façade urbaine, le fleuve est un vecteur pour développer l'attractivité territoriale, renforcer le lien social et la qualité de vie.

Même si le potentiel du fleuve est clairement identifié par de nombreux acteurs de l'aménagement, la réalité est parfois encore loin d'une relation de synergie entre le territoire urbanisé et le territoire fluvial. Espace au patrimoine méconnu, il est urgent de repenser l'interface ville – fleuve pour offrir de nouveaux usages aux habitants, de se réapproprier les berges, faciliter les franchissements, développer des activités économiques. Certains programmes peuvent générer des conflits d'usages, comment articuler des intérêts économiques et écologiques ? Une question essentielle se pose face au développement des villes fluviales, celle de la gestion du risque d'inondation.

TERRITOIRE D'ETUDE : GRAND PARIS SUD

Grand Paris Sud est une agglomération de 24 communes réparties sur deux départements, qui a connu une forte croissance urbaine ces cinquante dernières années et contribué ainsi à la croissance et à la structuration de la Métropole Parisienne. La Seine, qui traverse ce territoire de 350.000 habitants, n'a

nullement structuré cette urbanisation. Comment aujourd'hui lui redonner un rôle à jouer pour Grand Paris Sud ? Quelle stratégie d'aménagement de la vallée de la Seine et des berges pour que ce grand territoire devienne une agglomération ?

1. UNE HISTOIRE URBAINE RECENTE, DE PART ET D'AUTRE DE LA SEINE

Le territoire d'étude situe sur les départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne et correspond à la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, née le 1^{er} janvier 2016.



LE DEVELOPPEMENT DE GRAND PARIS SUD EN PARALLELE DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

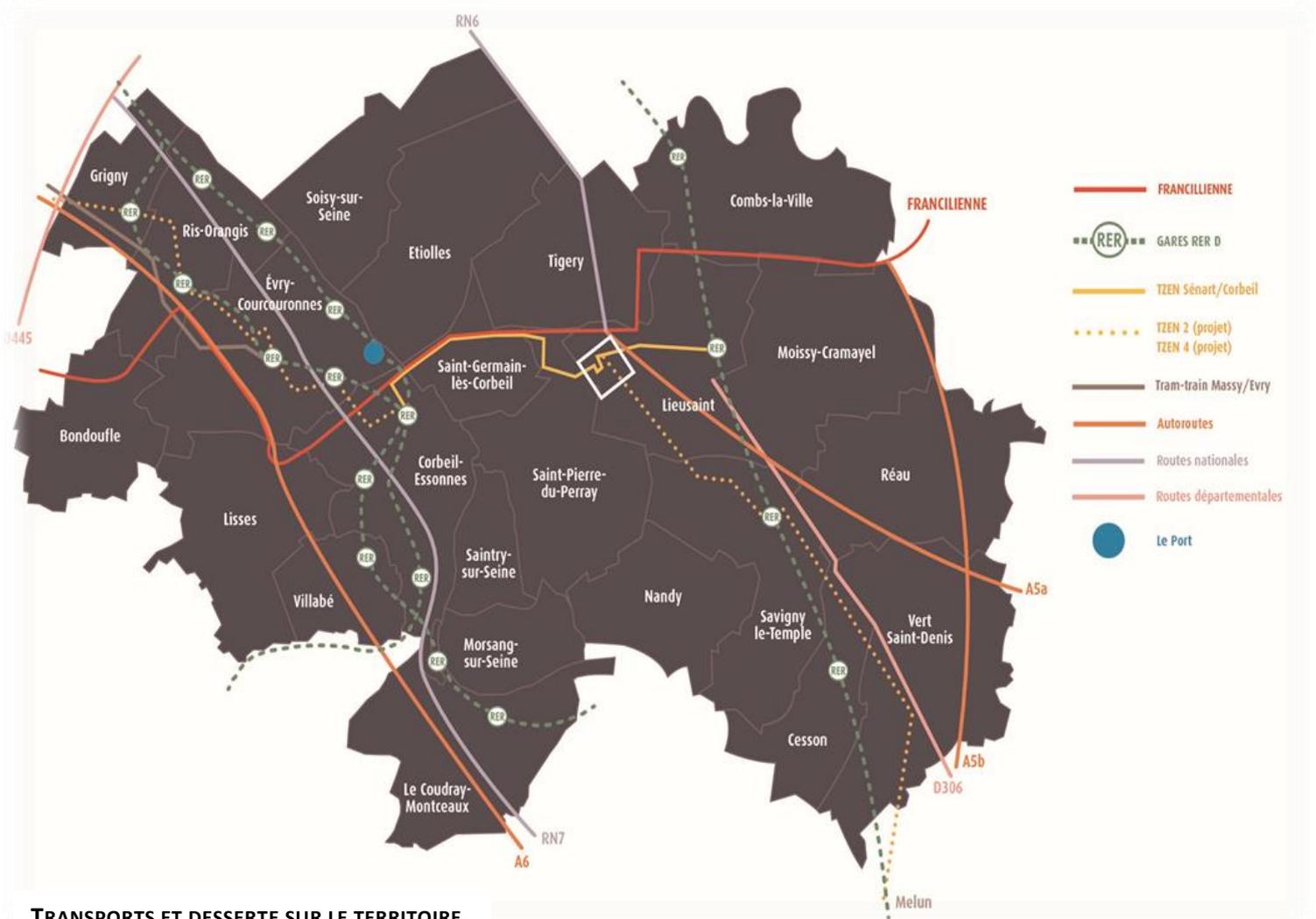
Ce territoire a connu un développement urbain rapide et fort à partir de la fin des années 1960. Il accueille deux anciennes villes nouvelles – Evry et Sénart – qui ont été créées dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne de 1965 dont l'objectif principal était d'organiser la forte croissance de l'agglomération parisienne.

Ces villes nouvelles furent créées pour organiser ce développement et offrir aux habitants des équipements publics et des emplois à proximité de leur domicile.

L'aménagement de ce territoire s'est ainsi fait autour de ces deux pôles, de façon extrêmement rapide (des territoires ruraux avec une seule ville, Corbeil-Essonnes, dans les années 60 à une agglomération de 351 608 habitants 50 ans plus

tard). L'urbanisation s'est ici développée sur des plateaux, au travers de grandes opérations (constructions de logements, équipements, services...) s'appuyant prioritairement sur un maillage d'infrastructures de transports cohérent, pensé à l'échelle régionale.

Aujourd'hui ce territoire dispose ainsi d'un réseau de transports important lui permettant de desservir la capitale et l'ensemble de l'Île-de-France : accès direct à l'A6, l'A5, la N104, connexions aux grands axes routiers nationaux, 17 gares RER, des lignes de bus à haut niveau de service, un projet de gare TGV à Lieusaint-Moissy...



TRANSPORTS ET DESERTE SUR LE TERRITOIRE.

SOURCE : GRAND PARIS SUD



La vallée de la Seine joue aujourd'hui un rôle de frontière entre deux pôles urbains et deux grands bassins d'habitat :

- La rive gauche a accueilli le développement des années 60 aux années 80 (grands ensembles des années 60 et 70, quartiers de ville nouvelle des années 80.) Aujourd'hui, les politiques urbaines visent à reconstruire la ville sur elle-même, à intégrer des logiques de mixité ou à gommer les fractures urbaines liées aux infrastructures de déplacement.
- La rive droite, ville nouvelle à Sénart, est caractérisée par un développement plus récent et plus résidentiel (prédominance de l'habitat individuel à 61%).

GRAND PARIS SUD EN CHIFFRES

350 000 HABITANTS, 5^{EME} TERRITOIRE

FRANCILIEN EN NOMBRE D'HABITANTS

222,2 KM²

23 COMMUNES SUR 2 DEPARTEMENTS :

SEINE-ET-MARNE ET ESSONNE

51 % D'ESPACES AGRICOLES, FORESTIERS ET NATURELS

49 % D'ESPACES URBANISES (DONT 17 % D'HABITAT)

GRANDS AXES DE TRANSPORT : RER D, A5, A6, FRANCILIENNE, T ZEN

A 35 KM DE PARIS

A 15 KM DE L'AEROPORT D'ORLY

25 KM DE SEINE

31 KM DE BERGES DE SEINE

2. UNE NOUVELLE AGGLOMERATION DANS LA METROPOLE PARISIENNE

Ce territoire présente donc aujourd'hui de nombreuses caractéristiques d'une grande agglomération, que ce soit par ses dimensions (220 km², 350 000 habitants), son niveau d'équipement (université, centre hospitalier, scène nationale...).

Cependant, son développement rapide, les limites institutionnelles qui le traversaient (2 départements, 23 communes, plusieurs intercommunalités jusqu'en 2016) expliquent son hétérogénéité et le fait que ce territoire ne soit pas encore perçu comme une ville à part entière.

La création d'une seule intercommunalité, la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, sur ce territoire, répond justement à la volonté de créer une « ville complète » tout en définissant sa trajectoire particulière au sein de la métropole parisienne.

Cette collectivité vient d'engager une réflexion d'ensemble sur son devenir et sa stratégie d'ensemble. L'objectif est de définir les liens, les liants qu'il faut (re)trouver, créer pour devenir une agglomération complète rayonnante aux franges de la métropole parisienne.

3. LA VALLEE DE LA SEINE : QUEL ROLE DANS GRAND PARIS SUD, QUELLE(S) STRATEGIE(S) D'AMENAGEMENT ?

L'objectif de l'Atelier est de nourrir cette réflexion d'ensemble sur un espace important mais relativement peu traité jusqu'à récemment : la Vallée de la Seine.

Celle-ci est relativement déconnectée des principaux centres urbains (hormis Corbeil-Essonnes qui possède une certaine façade fluviale) et, de façon plus générale, elle n'a pas joué de rôle important dans les stratégies d'aménagement et de développement jusqu'à récemment.

Elle est pourtant caractérisée par des qualités paysagères évidentes : les coteaux marqués et la végétation créent un paysage clair et reconnaissable. C'est pour cela que ses rives ont été inscrites « Rives de Seine » en 1976 pour leur caractère pittoresque et dans le but de les protéger de la pression urbaine. 11 des 23 communes de Grand Paris Sud sont actuellement concernées par cette labellisation.

Bien que plusieurs séquences puissent être identifiées, c'est une tonalité naturelle qui domine avec la présence d'espaces de loisirs,

d'espaces agricoles en fond de vallée et des zones résidentielles sur les coteaux arborés.

Plusieurs zones industrielles et portuaires existent, notamment dans le nord et autour d'Evry-Courcouronnes et de Corbeil-Essonnes (à proximité de la couronne autoroutière N104). L'étroitesse de la vallée et le relatif éloignement des grandes infrastructures de transport font que ces zones, souvent assez anciennes, apparaissent comme des exceptions. Ainsi, à Ris-Orangis, l'ancien site des docks des Alcools a été transformé, dans le courant des années 2010, en éco-quartier.

La communauté d'agglomération a engagé des politiques publiques spécifiques à la Vallée de la Seine : développer une identité propre à ses berges, les aménager pour les rendre accessibles à tous, recréer un lien entre les habitants/usagers et le fleuve mais également intégrer la résilience urbaine dans ses projets pour anticiper les changements à venir.



LA SEINE A EVRY-COURCOURONNES (PORT)

Il s'agit désormais de définir une stratégie spécifique à cet espace.

Faut-il considérer le fleuve et ses abords comme participant de la vie locale ou bien comme un lien avec les autres parties de la métropole ? Quelles stratégies d'aménagement afin que le fleuve participe pleinement à la vie et à l'identité de ce territoire ? Quel(s) rôle(s) peu(ven)t jouer la vallée de la Seine dans le devenir de ce territoire : celui d'un espace de loisir, de grand parc urbain, d'une infrastructure de transport ?

La vallée de la Seine peut être investie par les objectifs divers voire contradictoires : support de développement économique, réserve de biodiversité.... L'objectif de l'Atelier est de pouvoir explorer ces différentes dimensions et de proposer à la communauté d'Agglomération Grand Paris Sud plusieurs stratégies globales sur la vallée de la Seine.



LA SEINE A NANDY

4. FORMAT ET CALENDRIER DE L'ATELIER

L'atelier sera organisé selon la méthode originale des Ateliers, avec un **format nouveau** qui consiste à réunir pendant **3 jours** 30 à 40 professionnels de pays et métiers différents, qui sont répartis en équipes, avec dans chacune au moins un professionnel local.

Le premier jour est consacré à des rencontres et des visites du territoire autour de la Seine. Lors de l'ouverture, les autorités locales ont l'occasion d'exprimer directement aux participants leur appréhension du sujet et leurs attentes particulières.

Dès le soir du premier jour et toute la journée du second jour, les équipes travaillent ensemble pour préparer le forum d'échange du 3^{ème} jour, pendant lequel les équipes présentent leurs analyses et pistes de réponses au sujet posé. La présentation se fait devant les élus locaux et leurs administrations en charge ainsi que les autres équipes de participants. S'en suivent échanges, discussions, débats entre les équipes et les élus présents.

Il sera intéressant d'identifier au sein de cette production les éléments d'analyse et les pistes les plus pertinents à utiliser, dont les autorités locales pourront s'emparer. L'atelier n'est donc pas un concours, puisqu'il n'y a ni prix, ni marché à gagner. Ce qui compte est la capacité à produire collectivement, en équipe puis avec les élus, des analyses, des représentations nouvelles, et des pistes d'action facilement appropriables pour le développement durable de Grand Paris Sud autour de la Seine.

PROGRAMME DE TRAVAIL PREVISIONNEL

Ce programme est indicatif. Il pourra être adapté en fonction du calendrier local.

Vendredi 5 Juillet	Accueil des participants étrangers ou hors région parisienne Visite et dîner de bienvenue.
Samedi 6 Juillet	Conférences d'introduction et thématiques, et visites des territoires des bords de Seine. Début des travaux en équipe
Dimanche 7 Juillet	Travaux en équipe et préparation des présentations
Lundi 8 Juillet	Présentation des productions et Forum d'échanges avec les acteurs locaux

ÊTRE PARTICIPANT DE L'ATELIER – DU 6 AU 8 JUILLET 2019

Cet atelier s'adresse aux professionnels de tout âge et de toute nationalité, pratiquant un métier ou ayant une expérience en lien avec l'aménagement urbain. Toutes les disciplines sont bienvenues : architectes, urbanistes, sociologues, géographes, paysagistes, ingénieurs, économistes, artistes, écologues...

L'atelier est principalement en **anglais**. Une ou deux équipes pourront travailler en français.

Les participants seront hébergés à Grand Paris Sud et travailleront dans des locaux mis à disposition. Un document présentant le contexte et les projets en cours est en cours d'élaboration, ainsi qu'un fonds documentaire avec les cartes nécessaires.

Les participants ne sont pas rémunérés, mais les frais suivants sont pris en charge : frais de voyage (dans une limite raisonnable), hébergement en chambres individuelles (pour ceux qui ne logent pas en région parisienne), restauration, interprétariat, visites et matériel de travail.

La sélection des participants est faite par l'équipe de pilotage de l'atelier sur la base des capacités professionnelles des candidats, de leur expérience de thèmes similaires, de leur approche du sujet, de leurs facilités à communiquer (langues, expressions graphiques) et de leur motivation !

5. PARTICIPER A L'ATELIER INTERNATIONAL DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE DE LA SEINE

Les Ateliers internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise sont une association à but non lucratif créée en 1982, à l'initiative des urbanistes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise. Les Ateliers de Cergy sont un réseau international de professionnels, d'universitaires et de décideurs en matière d'aménagement urbain. Centrée sur la pratique de la maîtrise d'œuvre urbaine, l'association organise des ateliers envisagés comme un lieu de conception et de créativité collective. En France ou dans d'autres pays, ces ateliers apportent aux maîtres d'ouvrage un regard international et des propositions illustrées sur la stratégie territoriale et les projets d'aménagement urbain. Ils sont aussi, par la confrontation des métiers et des cultures, un lieu de remise en question des apprentissages et d'échange de haut niveau.

COMMENT POSTULER ?

L'atelier est ouvert aux professionnels français et internationaux de toutes disciplines (urbanisme, design, architecture, géographie, ingénierie, photographie, sociologie, économie, paysagisme, écologie, arts, communication...).

LIEU ET DATE

L'atelier se déroulera du **6 au 8 juillet 2019**, à Grand Paris Sud, Ile-de-France, France.

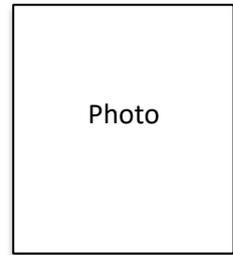
Demande d'information et/ou de documentation à seine@ateliers.org

PREPARER SA CANDIDATURE

Envoyez le dossier de candidature à envoyer au plus tard le **15 avril 2019** à l'adresse seine@ateliers.org comprenant dans l'ordre :

- La fiche de candidature
- Votre CV et un recueil synthétique de vos travaux (5 pages maximum).

les ateliers
maîtrise d'œuvre urbaine



FICHE DE CANDIDATURE
« VIVRE LA SEINE AU QUOTIDIEN » 2019

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : / / Nationalité : _____

Adresse postale : _____

Email : _____ Tél Portable : _____

Personne à contacter en cas de problème : _____ Tél : _____

Diplôme : _____

Situation actuelle : _____

Participation à d'autres travaux collectifs : _____

Comment avez-vous connu Les Ateliers ?

Ancien participant	
Amis/collègues	
Université/professeurs	
Internet	
Autre (merci de préciser)	

Compétences (de 0 : nul à 4 : maîtrise)

LANGUES	0	1	2	3	4
Anglais					
Français					
Autre (préciser)					

EXPRESSION	0	1	2	3	4
Dessin à la main					
Dessin à l'ordinateur					
Logiciel Indesign					
Présentation orale / écrite					
Travail en équipe					

COMPETENCES SPECIFIQUES	0	1	2	3	4
Agronomie					
Développement rural					
Design					
Economie					
Environnement					
Ingénierie					
Planification ur- baine/territoriale					
Paysagisme					
Autres (préciser)					

Décrivez-vous en 80 mots :